

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 juin 2019

Convoqué le 29 mai 2019

Présents :

Mmes Béatrice BERTON, Virginie BREUIL, Mireille MACAIRE, Chantal PREVOT, Claude HUARD, Marie Claude ROBILLARD

Mrs Raynald ADAMS, Philippe BULTEAU, Jacques TORU, Etienne PERNOLLET, Cyril BREUIL, Franck MEUNIER, Marc MOTRET

Excusés :

Mr Laurent GIRARD	donne pouvoir à	Mr Marc MOTRET,
Mme Corinne TORCHY	donne pouvoir à	Mr Raynald ADAMS,
Mme Sophie CORNEILLE	donne pouvoir à	Mr Etienne PERNOLLET
Mr Alexandre JAULIN	donne pouvoir à	Mr Jacques TORU

Absents : Mme Bérangère LEMERLE, Mr Sylvain ABRIOUX

Secrétaire de séance : Mr Jacques TORU

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19 h 36.

Il est procédé à l'approbation du compte rendu du précédent conseil, pas de remarques.

DELIBERATIONS

Ordre de mission permanent :

Monsieur le Maire, indique que dans le cadre de leurs fonctions, certains agents communaux sont amenés à se déplacer régulièrement en dehors de leur résidence administrative : Bruno SIRAVO, Céline Da Silva, Camille CAMBOURIEU. Il propose donc de mettre en place un ordre de mission permanent pour ces déplacements effectués dans le cadre de leurs fonctions

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Vote : **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : 17**

Subventions communales aux associations :

Monsieur le Maire présente au conseil le montant des subventions qu'il propose d'allouer aux associations communales pour l'année 2019.

Il est fait remarquer qu'aucune subvention n'est allouée au *CSV Tennis* cette année (et peut être aussi l'année prochaine), parce qu'en accord avec le club, la mairie paiera la peinture sur le deuxième terrain afin d'homogénéiser les couleurs des deux courts de tennis (un premier court ayant été refait et repeint récemment).

Mr Motret considère que la subvention allouée au C.C.V Football est faible vis-à-vis des activités gérées par ce club et des besoins induits pour s'occuper des jeunes. Mr Meunier lui répond que cette subvention est conforme aux années précédentes et qu'aucune demande spécifique ne lui a été transmise.

Plusieurs questions sont également posées :

- Sur le bien fondé de donner des subventions à certaines associations
- Sur les bases du calcul des subventions proposées
- Sur le manque de communication et de débat en amont sur les subventions proposées

Mr le Maire répond que sauf cas particulier les subventions sont les mêmes que les années précédentes. Il reconnaît toutefois qu'il faudra dans le futur organiser en amont, des réunions de travail pour affiner ces choix.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

Révision des loyers des logements sociaux :

Le montant des loyers des logements sociaux rue Jean Graczyk doit être révisé au 1er juillet 2019 et au 1er septembre 2019. Considérant les indices de référence des loyers du 3ème trimestre 2017 et celui du 3ème trimestre 2018, l'augmentation sera d'environ 1.02 %

Il est donc proposé pour le logement actuellement occupé par Mme CHAUSSE un nouveau tarif à compter du 1er juillet 2019 de 270.33 €. Et pour le logement à l'étage, actuellement inoccupé, un nouveau tarif de 302.68 €

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

Tarifs 2020 pour le Centre Socio Culturel :

Monsieur Franck MEUNIER, adjoint au Maire, explique que le tarif de location et de charges de la salle des fêtes sont révisables chaque année. Il propose de maintenir, pour l'année 2020, les tarifs de location identiques à ceux de 2019. Toutefois les cautions demandées pour la location de divers équipements internes à la salle des fêtes (four, frigos, etc.) pourront être revus si ces équipements évoluent.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

Statuts CCVF – Suppression compétence transport scolaire :

Ce point est reporté au prochain conseil municipal. Les décisions préliminaires n'étant pas encore votées au niveau de la Communauté de communes des villages de la forêt (CCVF)

Convention Médiathèque départementale du cher :

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal une convention entre la médiathèque départementale et la Bibliothèque Municipale afin d'apporter un soutien au développement de la lecture publique.

Le personnel de la Médiathèque départementale est déjà intervenu pour réaménager notre bibliothèque municipale.

Il est rappelé qu'un budget de 3500€ est alloué au fonctionnement de notre bibliothèque, soit légèrement inférieur aux objectifs proposés dans cette convention.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

Règlement intérieur bibliothèque municipale :

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal un règlement intérieur pour assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Aucune remarque particulière n'est faite sur le document proposé.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

Crèche : achat de matériel lié à une hausse d'agrément :

Monsieur le Maire présente un projet d'achat de matériel pour notre crèche dû à une hausse de l'agrément pour la crèche (possibilité d'accueillir plus d'enfants).

Il est demandé aux membres du conseil d'accepter le plan de financement proposé et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec ce projet.

Aucune remarque particulière n'est faite sur le document proposé.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

Chaufferie bois :

Monsieur le Maire présente le projet de création d'une chaufferie bois pour l'ensemble des bâtiments des écoles, de la cantine, de la mairie et de la bibliothèque. Afin de ne pas perdre de temps dans le montage du projet et surtout pour ne pas rater de possibles financements, notamment des fonds européens, il propose de voter un plan de financement présenté en séance :

Mr le maire apporte des réponses complémentaires sur la filière "bois Energie" en réponses à des questions précédemment posées lors d'une réunion de travail. Il invite les conseillers à aller voir le site internet : " <http://www.chaleur-renouvelable.org> "

Mr Pernollet rappelle que nos chaudières actuelles sont à "bout de souffle". Que nous avons déjà eu de grosses pannes qui nous coûtent cher, et donc qu'il est important d'accélérer le renouvellement des équipements actuels.

Mr le Maire précise qu'il s'agit surtout d'initier des demandes de subventions pour ce projet et qu'un vote sera ensuite proposé aux membres du conseil pour le lancement définitif du projet.

Les principales remarques suivantes sont présentées par des conseillers :

- Il n'y a pas vraiment eu suffisamment de présentation sur des études comparatives avec d'autres modes de chauffage
- Le plan de financement ne présente pas les investissements nécessaires pour l'isolation des bâtiments qui semble pourtant nécessaires

Afin d'avancer sur le projet il est proposé que modifier le libellé de la délibération proposée avec le titre suivant (et compte tenu qu'un autre vote sera proposé avant le lancement du projet) :

"Demande de subventions pour le projet de chaufferie bois"

Suite à cette modification, le vote est le suivant :

Vote : Contre : 1 Abstention : 8 Pour : 8

Bail bureau de poste :

Considérant le projet d'Agence Postale Communale avec une ouverture prévue avant la fin d'année 2019, une délibération en vue de résilier le bail de location du bâtiment situé place Wittelsheim et signé le 24 Avril 1995, entre la mairie de Vignoux sur Barangeon et la poste est proposé aux membres du conseil.

Il est toutefois précisé que nous n'avons pas encore signé de convention avec la poste pour la mise en place de l'agence postale. Aussi le vote sur la résiliation de ce bail est reporté au prochain conseil.

Tarifs de raccordement assainissement collectif rue du château Gaillard et rue des landes :

Mr le maire propose aux membres du conseil municipal les tarifs de raccordement à l'assainissement collectif pour les rues du château Gaillard et rue des landes suivant :

- 790,40 € HT + TVA à 10% pour les logements particuliers de plus de deux ans
- 790,40 € HT + TVA à 10% pour tous les autres

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

Tirage au sort du jury d'assises :

Il est procédé au tirage au sort de personnes inscrites sur nos listes électorales pour participer au jury d'assises :

- Page 100 ligne 9 - Mme MARGERIDON Claudine
- Page 49 ligne 3 - Mme DELGUSTE Josseline
- Page 133 ligne 2 - Mme RIVIERE Michele
- Page 141 ligne 9 - Mme SMACHI Rani

- Page 106 ligne 2 - Mme MILLEPIED Martine
- Page 90 ligne 5 - Mr LEBRET Cyril

Questions diverses :

Travaux sur la nationale :

- Demain 6 juin sera traitée la deuxième partie de la chaussée
- La semaine prochaine sera traité l'enrobé sur la chaussée et les trottoirs....
- Fin des travaux prévue en juillet

Travaux dans la mairie :

- Les travaux sont conformes au calendrier
- Le déménagement est envisagé pour septembre
- Mise en place de l'agence postale en octobre

Remplacement de l'agent responsable de l'assainissement :

- Une dizaine de candidatures acceptables ont été reçues. Un jury se réunira prochainement pour choisir un candidat.

La prochaine réunion du conseil municipal est planifiée le 25 juin 2019 à 19:30 heures

La réunion de conseil est levée à 20:48 heures
